

COMITÉ DES MOBILITÉS ACTIVES DE PARIS CENTRE

05/02/2024

Devenez acteur des
mobilités actives à
Paris Centre



La Mairie de Paris Centre met en place un Comité des Mobilités Actives pour recueillir vos avis et propositions sur les futurs aménagements de l'espace public et les animations autour des mobilités.

Si vous souhaitez participer aux activités du Comité, inscrivez- vous sur cab-pariscentre@paris.fr avant le 1er octobre.

Rappel de la composition du comité

Présentations et comptes-rendus à retrouver sur [le site de la Mairie de Paris Centre](#)

Présidence

Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Boris Jamet-Fournier, Conseiller de Paris - Délégué d'arrondissement en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation

Services de la Ville

Selon l'ordre du jour :

Section territoriale de voirie

Mission vélo

Agence de la mobilité

Service aménagement des grands projets

Toujours :

Mairie de Paris Centre

Habitant.e.s tiré.e.s au sort

4 habitantes tirées au sort sur 75 candidatures

4 habitants tirés au sort sur 110 candidatures

(+ liste complémentaire)

Collège associatif

Associations de la Maison du Vélo : Velorution Paris Ile-De-France, Atelier Vélorution Bastille, Mieux se Déplacer à Bicyclette, AICV PARIS, Paris en Selle

Associations du Collectif Place aux Piétons :

60 Millions de Piétons, Rue de l'Avenir, Fédération française de Randonnée pédestre

+ association Femmes en mouvement

Conseil local du handicap

Le premier CLH de Paris Centre a eu lieu le 12 février.

Deux membres ont été tirés au sort pour rejoindre le comité des mobilités actives

Ordre du jour

1/ Votation citoyenne sur les SUV et le réaménagement de la place du Louvre

Ce qui est attendu du comité : échange sur les résultats de la votation

2/ Votation citoyenne sur le réaménagement de la place du Louvre

Ce qui est attendu du comité : échange sur les résultats de la votation

3/ Présentation du programme des travaux sur l'espace public pour l'année 2024

Ce qui est attendu du comité : échange sur les éléments présentés

4/ Point d'étape sur le déploiement des double sens cyclables

Ce qui est attendu du comité : échange sur les éléments présentés

Retour sur la mise en œuvre des avis précédents

Comité du 23/11/2023

Pont Neuf : la préfecture de police a finalement accepté la pérennisation légère de l'aménagement en remplacement du marquage jaune, reconnaissant qu'il n'avait pas d'impact négatif sur la circulation.

Les travaux sont prévus début 2025.

Comité du 03/04/2023

Embellir votre quartier : Grands Boulevards – Opéra : la réunion de présentation des projets lauréats, qui seront réalisés entre 2024 et 2026 (inclus), aura lieu fin mars ou début avril (date pas encore calée).

Comité du 15/11/2022

Rue Duphot : les travaux ont commencé pour réserver le débouché de la rue vers la place de la Madeleine aux seuls vélos et piétons, avec une délimitation claire des flux.

Contre-allées du Bd Beaumarchais : 3 contre allées ont été retenues pour être piétonnisées côté Paris Centre, les études sont en cours de finalisation et les travaux sont prévus au 1^{er} semestre 2024

1/ Votation citoyenne sur les SUV

Contexte :

- Pour un meilleur partage de l'espace public dans Paris, faire baisser la pollution et réduire les accidents, [la Ville a consulté, le 4 février](#), les Parisiennes et les Parisiens sur l'augmentation des tarifs de stationnement non résidentiel pour les véhicules lourds.

Résultats :

Paris

- « Pour » : 54,55% des suffrages exprimés
- « Contre » : 45,45 % des suffrages exprimés

Paris Centre :

- « Pour » : 62,67% des suffrages exprimés
- « Contre » : 37,33% des suffrages exprimés

Échange avec le comité :

Édouard : S'interroge sur le besoin de passer par des votations alors que le programme électoral de la Maire de Paris est clair sur les enjeux de mobilité, et sur la légitimité du résultat au regard de la faible participation.

→ **Mairie de Paris Centre :** Dans le programme électoral ne figurait pas l'augmentation du tarif de stationnement pour les véhicules lourds, pas plus que l'interdiction des trottinettes en freefloating (vote 2023). En revanche, figurait bien le principe de procéder à des votations régulièrement sur des sujets de la vie quotidienne, qui n'ont pas vocation à être limités aux sujets de mobilité. La participation est faible pour ces exercices (elle l'est aussi de plus en plus pour les scrutins classiques) mais la grande hétérogénéité des résultats selon les arrondissements montre qu'on arrive quand même à saisir des images à l'instant T de l'opinion sur la question posée, et cela est un exercice utile. Juridiquement, les votations ne sont pas obligatoires et la Ville aurait pu simplement voter la mesure au Conseil de Paris, c'est effectivement un choix.

2) Votation citoyenne sur le réaménagement de la place du Louvre

Contexte :

La votation d'intérêt local propose un réaménagement patrimonial et historique de la Place du Louvre, à réaliser en partenariat avec l'État, qui est aujourd'hui un terrain vague régulièrement transformé en parking à ciel ouvert avec baraques de chantier et abris éphémères longeant la façade orientale du Musée du Louvre, elle-même reléguée au rôle de mur d'arrière-cour. Ci-contre une vue d'artiste sur les intentions générales du projet (ne préfigure pas le projet final), et une image historique qui l'a inspiré.

Résultats :

Paris Centre :

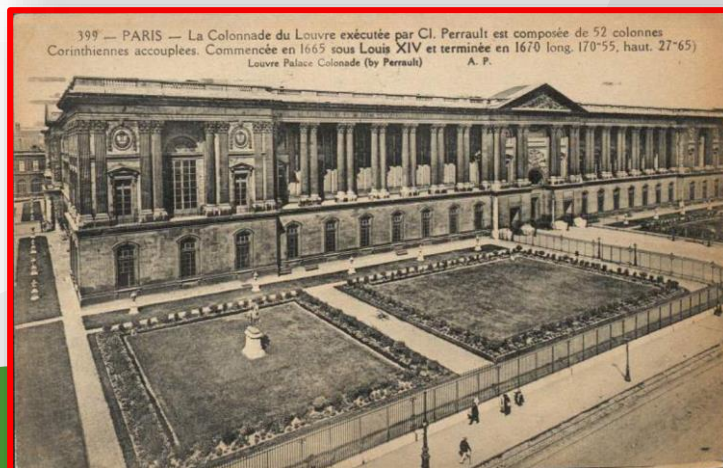
« Pour » : 71,51% des suffrages exprimés

« Contre » : 28,49 % des suffrages exprimés

Échange avec le comité :

Paule : projet utile pour les piétons et il serait pertinent de le lier avec une nouvelle ouverture pour le Louvre de ce côté.

Mairie de Paris Centre : partage cette idée et, indépendamment du projet, le Musée du Louvre a annoncé travaillé à créer une nouvelle entrée ici, donc le réaménagement aurait encore plus de sens.



Paris - La Colonnade du Louvre (-)
carte postale ancienne - sans date (après 1893)
Ville de Paris, Bibliothèque Historique de la Ville de Paris

3) Programme des travaux sur l'espace public pour l'année 2024

Programme prévisionnel de travaux (susceptible d'évolution) :

1^{er} semestre :

- Végétalisation du Bd Bourdon
- Réaménagement piétons / vélos rue Duphot
- Abords du cloître des Billettes rue des Archives
- 17 double sens cyclables dans le 3^e arrondissement
- Piétonisation de 3 contre allées Bd Beaumarchais
- Opérations « quartier à accessibilité augmentée » dans le Marais
- « Olympistes » Pont du Carrousel, Bd Beaumarchais, Bd Henri IV
- Début plan de circulation Ouest
- Harmonisation pieds d'arbres
- Ajout d'arceaux vélos

2^e semestre (JOP : incertitude sur les travaux entre juin et septembre)

- Création d'une placette rues Pavée / Malher
- Suite plan de circulation Ouest (selon accord Préfecture)
- Réaménagement de la Place du Chatelet
- Modification stationnement aux abords de l'ancien Commissariat du Bd Bourdon (places police)

2e semestre (suite) :

- Modification stationnement aux abords de la Félicité
- Harmonisation pieds d'arbres
- Ajout d'arceaux vélos

Répartis sur toute l'année :

18 chaussées rénovées (le cas échéant : mise à jour de la bande de stationnement pour ajouter des places de livraison, vélo, PMR). Exemples : rue de la Croix des Petits Champs au 1^{er} semestre, Bd Bourdon en fin d'année.

14 trottoirs rénovés (à l'identique). Exemples : deux tronçons de la rue de Rivoli au 1^{er} semestre, un tronçon de la rue des Archives en fin d'année.

3) Programme des travaux sur l'espace public pour l'année 2024

Échange avec le comité :

Paule : indique sa surprise de voir arriver les travaux pour le projet de placette Pavée / Malher aussi longtemps après la concertation.

Mairie de Paris Centre : rappelle le processus pour un projet de ce type, depuis la concertation pour définir le cahier des charges jusqu'aux autorisations administratives et la préparation des travaux. Il y a le choix de concerter qui fait « perdre » un peu de temps, mais surtout des délais réglementaires et techniques impératifs qu'on ne peut pas réduire. Il est commun d'avoir 1 an entre la concertation et la réalisation de travaux de cette ampleur (300 000 € environ)

Franck : partage l'observation que de nombreux panneaux semblent inutiles et encombrant les trottoirs et suggèrent de profiter des travaux annexes pour les retirer.

Mairie de Paris Centre : indique que cette démarche de désencombrement est bien prise en compte dans le périmètre des projets d'aménagement, mais il est vrai que pour les panneaux dans le diffus c'est souvent long malgré les signalements sur « Dans ma Rue ». La rénovation des chaussées fait intervenir des entreprises différentes et il n'y a donc pas forcément d'économie d'échelle à mutualiser avec le désencombrement sur le trottoir adjacent. Ce sujet pourrait être mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du comité.

Paris en Selle : demande si il y a des consignes pour refaire les chaussées mais pas les pistes cyclables, ce qui s'observe parfois pendant les travaux.

Mairie de Paris Centre : cela peut être un choix si l'état de la piste ne le justifie pas, parfois une conséquence d'un malentendu avec la section territoriale de voirie quand les provisions budgétaires nécessaires sont calculées en année n-1 (avec ou sans la surface à refaire correspondant à la piste cyclable). Un cas de ce type rencontré rue de Turbigo, et désormais la Mairie y est plus attentive lors des discussions préparatoires au budget.

4) Point d'étape sur le déploiement des double sens cyclables

Contexte :

- La vitesse de circulation est limitée à 30 km/h dans tout Paris Centre. Or, le code de la route prévoit que les vélos circulent de droit dans les deux sens de circulation lorsque la vitesse est ainsi limitée, sauf cas particulier.
- En pratique, il faut des aménagements pour sécuriser ces double-sens sur les grands axes à sens unique pour les véhicules (aménagements cyclables), et de la signalisation pour clarifier cette règle pour tous les usagers dans les petites rues où les aménagements lourds ne sont ni possibles (en termes d'espace disponible) ni nécessaires (si le plan de circulation réduit effectivement les niveaux de trafic permettant une mixité vélos / véhicules).
- Environ 2/3 des rues de Paris Centre sont déjà circulables dans les deux sens pour les vélos, et l'objectif est que toutes les petites rues le permettent d'ici 2026.

3 quartiers concentrent l'essentiel des double-sens cyclables manquant : l'Est du 3e arrondissement, de part et d'autre de la rue de Turenne ; le sud de l'avenue de l'Opéra dans le 1er arrondissement ; la moitié Est de l'Île de la Cité

Échange avec le comité :

(voir slide suivante)

4) Point d'étape sur le déploiement des double sens cyclables

Échange avec le comité :

Rue de l'avenir : renouvelle sa proposition d'aménager un couloir vélo le long du chantier Notre Dame pour relier la rue St Jacques et la rue d'Arcole, puisque la préfecture a refusé l'aménagement sur la rue de la Cité.

Mairie de Paris Centre : comprend la logique mais cela semble invraisemblable de modifier l'emprise du chantier Notre-Dame, de plus de nombreux piétons s'arrêtent pour lire les informations présentes sur les palissades de chantier et il y aurait des conflits avec des vélos en cas de flux important.

Rue de l'avenir : indique une déception à l'usage de la piste cyclable rue de Bretagne : le sens normal de circulation est devenu plus inconfortable qu'avant à vélo car plus étroit pour se faire dépasser par les véhicules. Quid du double sens cyclable rue Froissart pour la continuité Est -> Ouest ?

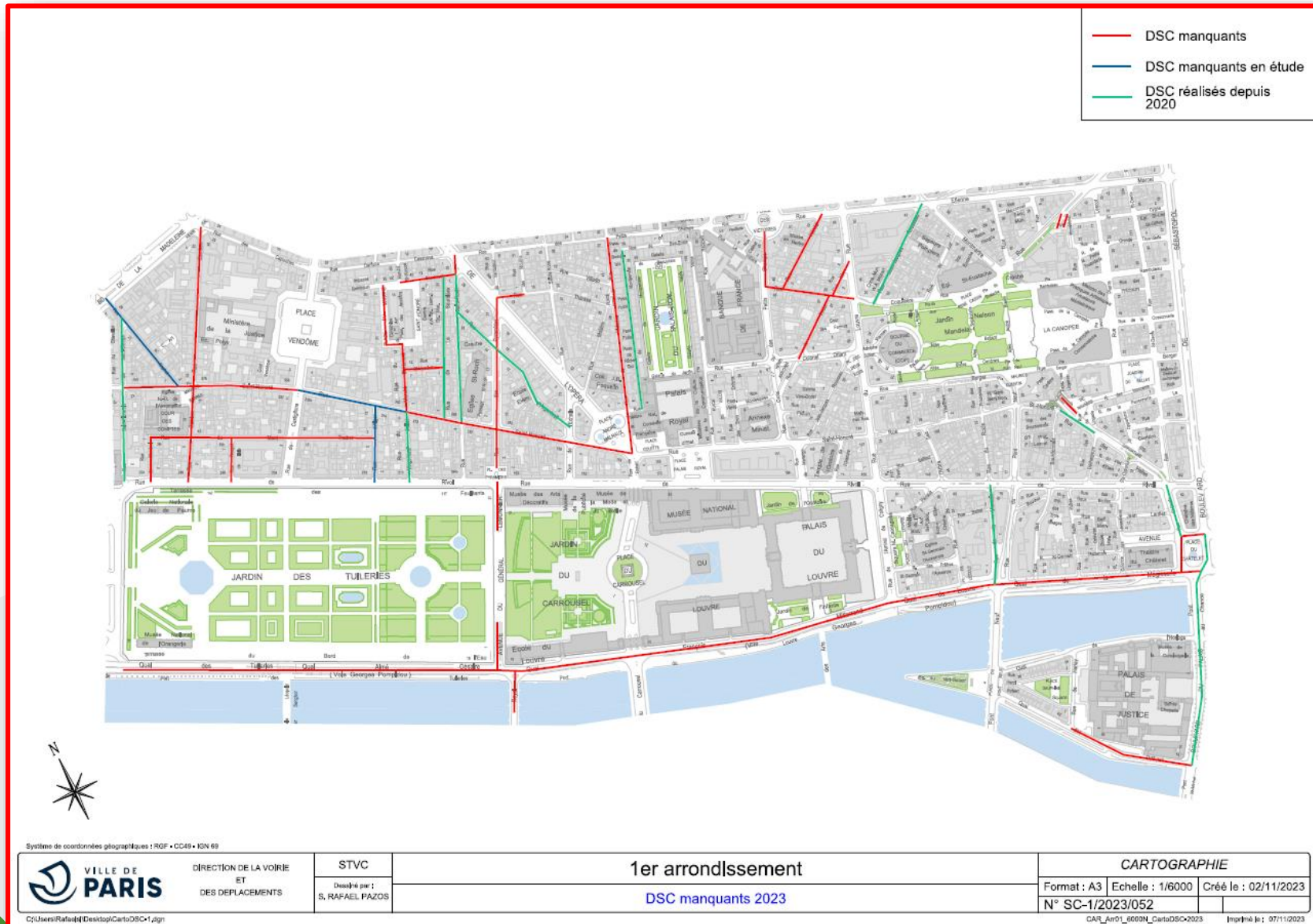
Mairie de Paris Centre : ce sujet avait bien été vu lors de la concertation mais il n'y avait pas d'autre option, sauf à supprimer les zones de livraison. La piste cyclable à venir rue Réaumur va réduire une file de circulation et donc le flux qui arrive sur la rue de Bretagne, ce qui améliorera le confort des vélos dans le sens normal. Rue Froissart, le DSC est prévu d'ici les JOP.

Paule : souligne la suppression des places de stationnement constitue une manque à gagner budgétaire pour la Ville. Par ailleurs, un feu vélo est-il prévu en haut de la rue Vieille du Temple ?

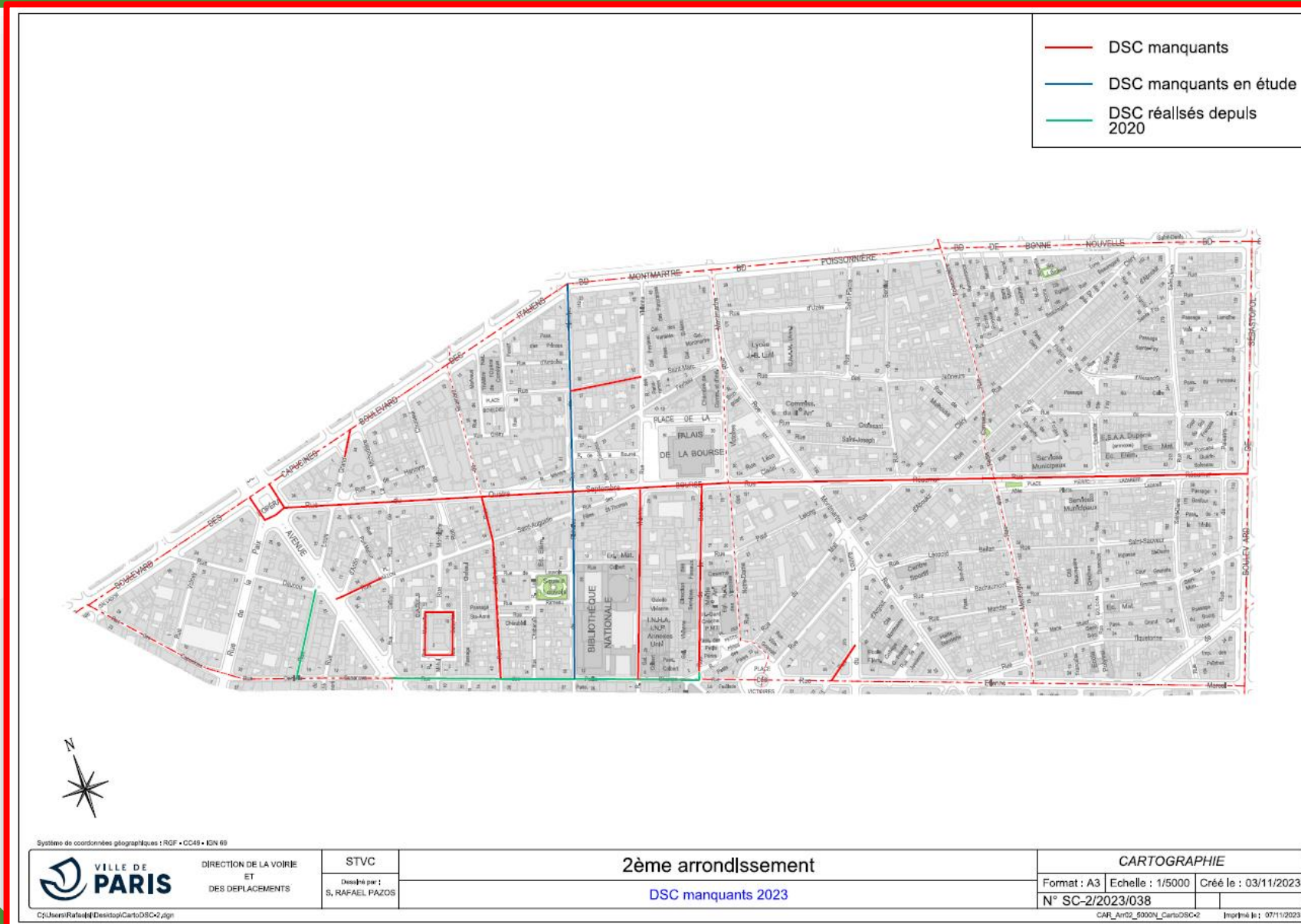
Mairie de Paris Centre : la suppression du nombre de place de stationnement (objectif : 50 %), est compensée par le doublement du tarif effectué en début de mandat pour les visiteurs. Un feu vélo est bien prévu d'ici les JOP en haut de la rue Vielle du Temple.

Paris en Selle : soutien l'effort de déploiement des contre sens cyclables.

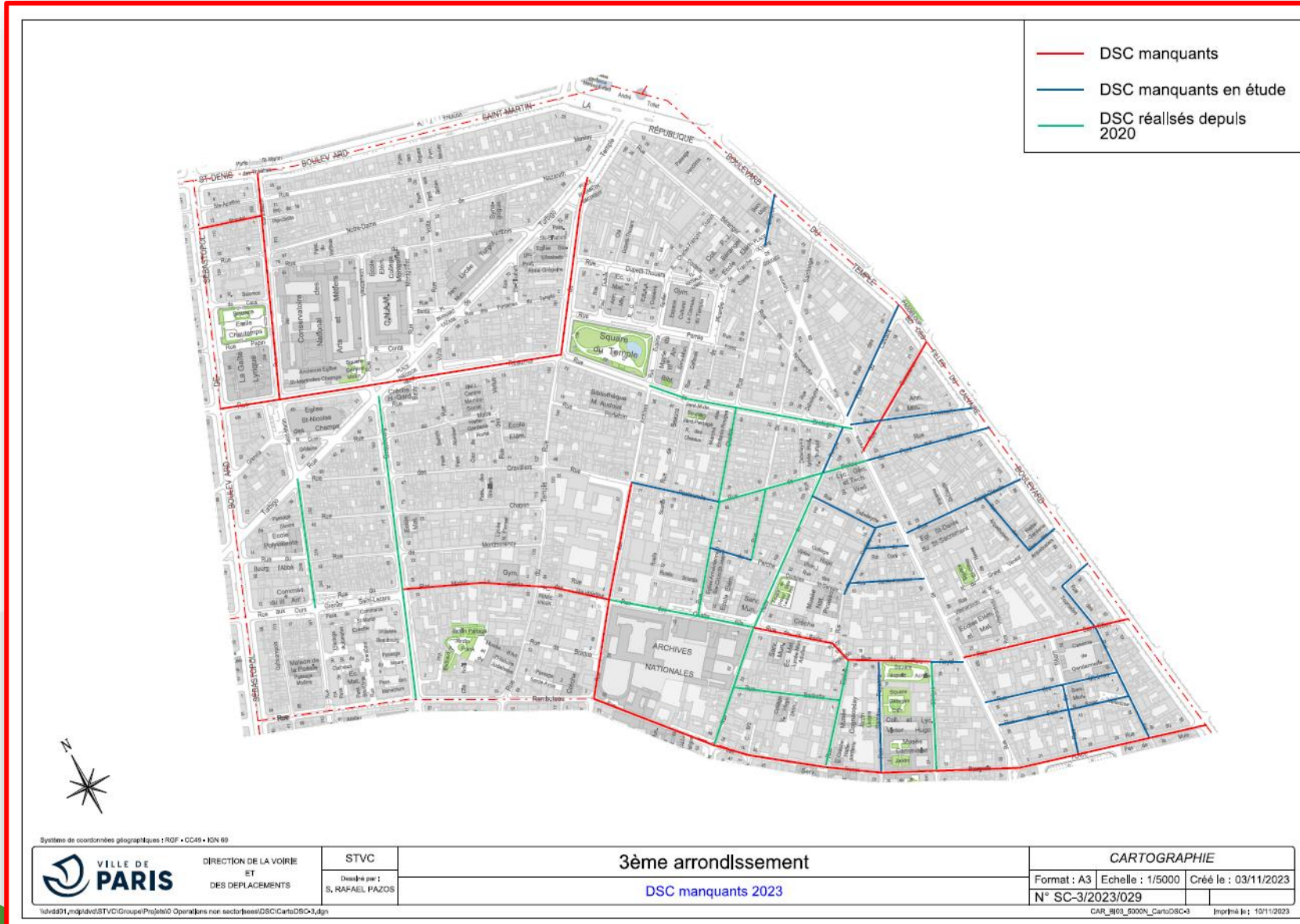
4) Point d'étape sur le déploiement des double sens cyclables



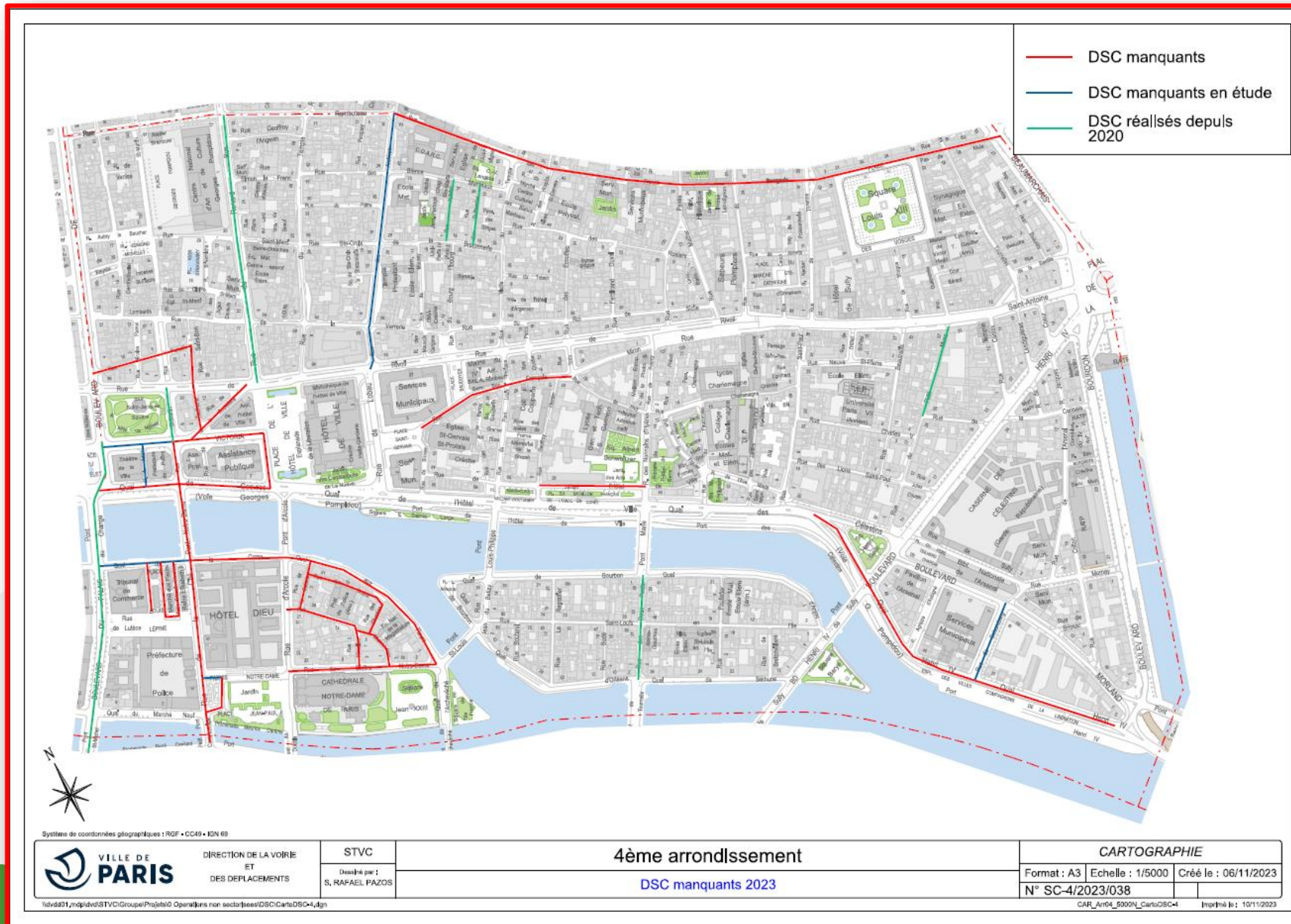
4) Point d'étape sur le déploiement des double sens cyclables



4) Point d'étape sur le déploiement des double sens cyclables



4) Point d'étape sur le déploiement des double sens cyclables



Actualités Paris Centre sur les mobilités actives

- **Premier trimestre 2024** – Travaux de [végétalisation du Bd Henri IV](#) : création d'une promenade plantée
- **Premier trimestre 2024** – Travaux d'aménagement piétons / vélos rue Duphot
- **Premier trimestre 2024** – Travaux sur les abords du [Cloître des Billettes](#) + double sens cyclable rue des Archives
- **Premier trimestre 2024** – Réalisation des [double-sens cyclables du 3^e arrondissement](#)
- **Mars – avril 2024** – Réunion publique de présentation du projet retenu pour la [rue de Richelieu](#) et ses abords
- **Mars – avril 2024** – Réunion publique de présentation des projets lauréats de la démarche « [Embellir votre quartier – Grands Boulevards – Opéra](#) »
- **Deuxième trimestre 2024** – Piétonnisation de 3 contre-allées du [Bd Beaumarchais](#)
- **Deuxième trimestre 2024** – Début de mise en œuvre du [plan de circulation Ouest](#)
- **Jusqu'aux JOP** – Fin des travaux de pérennisation de la [piste cyclable des Grands Boulevards](#)
- **Jusqu'aux JOP** – Réalisation des « [olympistes](#) » Pont du Carrousel, Bd Beaumarchais et Bd Henri IV
- **Jusqu'aux JOP** – Aménagements relatifs au « [quartier à accessibilité augmentée](#) » (Marais)

La suite du comité des mobilités actives

Prochaine séance du comité le [15/05/2023 en présentiel](#)

Ordre du jour provisoire (susceptible d'évolution) :

- ?